

PAYS DE LA LOIRE COOPERATION INTERNATIONALE

Le Réseau qui contribue aux objectifs du développement durable



La CHARTE

Pays de la Loire Coopération Internationale perçoit les enjeux globaux du monde actuel (changements climatiques, défis démographiques, croissance des inégalités...) et leur impact sur la fragilisation des populations les plus sensibles, notamment dans les pays en développement ou émergents ; chaque ligérien est concerné. C'est pourquoi les acteurs du réseau souhaitent améliorer l'accès de ces populations à leurs droits et besoins fondamentaux, et contribuer aux objectifs du développement durable en s'engageant avec elles dans la construction de solidarités internationales pour un monde ouvert, solidaire, juste et durable.

A cette fin, Pays de la Loire Coopération Internationale a l'ambition de rassembler tous les acteurs des Pays de la Loire (personnes morales de tout type de statut : associations, collectivités territoriales, acteurs économiques, établissements d'enseignement et de la recherche, acteurs publics...) qui poursuivent ces objectifs à l'international, que leurs actions se déploient sur le territoire régional et/ou dans le monde.

Le réseau a pour mission principale de favoriser les synergies, coopérations et mutualisations afin que leurs actions menées à titre individuel ou collectif soient rendues plus cohérentes et efficaces. Pour cela, il crée les conditions d'un dialogue qui respecte la diversité et la spécificité de ses membres.

Dans cet objectif, et sans se substituer à eux, le réseau accompagne, facilite et amplifie le développement de dynamiques initiées par les membres. Il peut, à leur demande, être le porteur d'un projet collectif et fédérateur.

Principes fondateurs

- Fonder la coopération sur la réciprocité d'un partenariat librement consenti
- Puiser sa richesse dans la diversité des membres et des partenaires
- Promouvoir la paix, les valeurs démocratiques et les droits humains
- Favoriser un développement économique, social, culturel
- Préserver les ressources naturelles et favoriser la transition écologique
- Soutenir la capacité d'initiative et la liberté d'entrepreneuriat
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire
- Développer l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
- Sensibiliser le grand public aux enjeux du développement durable

Ces huit principes fédèrent les acteurs dans la recherche constante de l'amélioration de leurs pratiques pour l'atteinte de résultats satisfaisants et pérennes au bénéfice des populations. Au plan opérationnel, les acteurs, qui se placent dans une dynamique de co-construction et de progression, s'engagent à évaluer régulièrement leurs actions, à capitaliser et à échanger leurs expériences.

Le réseau informe les citoyens ligériens des engagements de ses membres, de leurs projets et des résultats de leurs actions.

Ce réseau est ouvert à l'accueil de tout acteur ligérien sensible aux réalités internationales et souhaitant s'engager et contribuer aux enjeux et principes énoncés dans cette charte.

Version du 14 juin 2018

Pays de la Loire Coopération Internationale - Hôtel de Ville – 86, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02
adresse mail

Association loi 1901 – RNA n° XXXXX – Siren n° XXXXXXXXXXXXXXX